



## Compte-rendu de la CAP Locale du 8 novembre 2016 : liste d'aptitude de C en B

**11 agents promus en 2013, 9 en 2014, 7 en 2015, 6 en 2016, 5 en 2017**

Dans le cadre de cette CAPL, la Direction locale a proposé sur les 22 agents qui postulaient, 6 agents pour la sélection par liste d'aptitude de C en B (dont 2 agents classés en 2016 et non retenus au plan national).

Les agents retenus par la direction locale et classés « excellents » :

1. Mme SOPHIE PELLUARD
2. Mme SOPHIE GIRARD
3. Mme GISELE COUBES
4. Mme ISABELLE MENDES
5. Mme FLORENCE BERTRAND
6. Mme PASCALE CARRE

Pour l'Indre et Loire, les potentialités s'élèvent pour 2017 à 5. Si certains agents classés dans les 5 premiers devaient être admis à l'un des concours de catégorie B, le suivant serait susceptible d'être retenu. Si tel n'est pas le cas, il est d'usage que les derniers agents non retenus au plan national constituent le premier vivier local l'année suivante.

### BILAN NATIONAL PAR TRANCHE D AGE 2016

| Répartition par tranche d'âge | Année 2016 |       |        |       | Rappel 2015 |       |        |       |
|-------------------------------|------------|-------|--------|-------|-------------|-------|--------|-------|
|                               | Candidats  |       | Promus |       | Candidats   |       | Promus |       |
| 39 ans et moins               | 391        | 6,7%  | 9      | 1,2%  | 540         | 8,1%  | 19     | 2,4%  |
| 40-44 ans                     | 981        | 16,8% | 93     | 12,5% | 1236        | 18,5% | 137    | 17,4% |
| 45-50 ans                     | 1510       | 25,9% | 214    | 28,7% | 1620        | 24,2% | 213    | 27,1% |
| 51-55 ans                     | 1424       | 24,4% | 222    | 29,8% | 1705        | 25,5% | 209    | 26,6% |
| 56-60 ans                     | 1241       | 21,3% | 173    | 23,2% | 1284        | 19,2% | 170    | 21,6% |

Une fois de plus, cette CAP locale n'a permis d'éclairer que très relativement les élus sur les critères de sélection qui ont prévalu au choix : nombre de croix « excellent » du tableau synoptique, cumul des valorisations, assurance d'une mobilité fonctionnelle et géographique (quoique !), participation à des groupes de travail, concours, actions de formation,,, mais pas que...et il faut savoir lire en creux, en filigrane les commentaires des notateurs...(exercice que seule la Direction semble pouvoir effectuer !)

Nous attirons l'attention des collègues non retenus par l'administration qui peuvent s'ils le souhaitent demander une audience auprès du Directeur afin d'obtenir des éclaircissements sur leur situation (Ils peuvent bien sûr solliciter la présence d'un élu CGT),

Vote global sur les 6 noms classés « excellents » :

- Pour FO
- Contre CGT et Solidaires

La CGT rappelle qu'elle vote contre le principe de la liste d'aptitude mais évidemment pas contre les collègues retenus.

---

## **RAPPEL**

*Les agents promus contrôleurs des finances publiques de 2<sup>ème</sup> classe au titre de la liste d'aptitude 2017 devront obligatoirement entrer en fonctions en catégorie B **dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et exercer les fonctions dévolues à cette catégorie de personnels dès leur prise de fonctions effective.***

A cet effet, tous les agents promus **seront appelés à participer aux mouvements de mutation et de premières affectations du 1<sup>er</sup> septembre 2017**. Les instructions relatives à ces mouvements qui préciseront les modalités de leur participation au mouvement, seront diffusées en fin d'année 2016.

---

*Les élus CGT Finances Publiques 37 Nathalie VERGEZ-BERTHIER, Irène GAILLARD, Michèle RENAUDIN.*